# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 7 - 1 - 70 0 0 ...

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE**

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

**ABONNEMENT ANNUEL 25 F**

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71*

C. C. P. PARIS 9063-96

DECEMBRE 1969. BULLETIN n° 111

## TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.

Un certain nombre de parasites des arbres fruitiers : insectes, acariens, champignons, etc ... hivernent généralement sur les arbres mêmes, à l'abri sous les mousses ou lichens ou dans les anfractuosités de l'écorce. Ils constituent le point de départ des premiers foyers d'infestation constatés au printemps. Il convient donc, dans la mesure du possible, de les détruire avant leur reprise d'activité.

La première opération consiste à éliminer lors de la taille tous les supports de ces parasites, comme les rameaux porteurs de nids de chenilles, de pustules de tavelure, de chancres divers, ceux qui sont envahis d'oïdium. Seront également enlevés, les fruits momifiés par les attaques de Monilia, les feuilles de Cerisier attaquées par le Gnomonia et restées fixées aux branches, les rameaux dépérissants qui hébergent souvent des insectes du bois.

Sur le tronc et les charpentières, les chancres à Nectria seront curetés jusqu'au bois sain, recouvert ensuite d'un produit antiseptique ou cicatrisant : Oxyquinoléate de cuivre ou produit à base de mercure. Les branches trop fortement nécrosées seront rabattues sans hésitation et les plaies de taille protégées avec un goudron spécial ou un mastic à greffer après avoir été désinfectées avec une solution de sulfate de cuivre ou un produit de traitement d'hiver.

Dans les vergers fortement attaqués par les Tavelures au cours de la dernière saison, enfouir les feuilles mortes qui récèlent certaines formes de conservation de ces champignons. Cette pratique permet de limiter fortement les risques de contaminations primaires au printemps. Si cet enfouissement est impossible, l'emploi de sulfate d'ammoniaque soit sous la forme d'une pulvérisation d'une solution à 12 %, soit sous forme d'épandage de 200 kg de produit à l'hectare sur les feuilles à terre inhibe la formation ou le développement des organes de conservation. Le maximum d'efficacité est atteint avec un traitement effectué au plus tard en décembre. Plus tardivement le traitement des feuilles au sol avec une bouillie à base de colorants nitrés donne d'excellents résultats. Cette opération doit être effectuée le plus tard possible et peut donc correspondre à celle réalisée au départ de la végétation.

Ces mesures prophylactiques seraient insuffisantes si elles n'étaient complètées par des traitements chimiques. Le maximum de sensibilité aux pesticides des formes d'hibernation des insectes et acariens se manifestant lorsqu'un début d'évolution s'est produit, il est préférable de reporter ces traitements à l'époque du départ de la végétation.

Toutefois, la destruction des mousses et des lichens qui servent de refuges à de nombreuses espèces de ravageurs, sur les arbres âgés ou mal entretenus depuis plusieurs années nécessite l'utilisation de produits décapants et phytotoxiques, qui de ce fait ne peuvent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation : huiles d'anthracène ou de goudrons, seules ou en mélange avec des colorants nitrés. Dans une certaine mesure, ces produits sont efficaces également contre les oeufs d'insectes, d'acariens et contre les cochenilles.

P218

Les doses d'emploi des spécialités commerciales homologuées sont indiquées par les fabricants ; réduire les doses pour les arbres fruitiers à noyau plus sensibles que les arbres à pépins.

Les préparations de ces produits sont à pulvériser par temps calme en l'absence de pluie et gelée, sous pression élevée et de manière uniforme en "lessivant" méthodiquement toutes les parties de l'arbre de manière à atteindre les parasites cachés dans les anfractuosités des écorces.

La nature des traitements à appliquer au départ de la végétation sera précisée ultérieurement.

CONCOURS MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Nous remercions bien sincèrement de leur collaboration tous les producteurs qui nous ont renseigné sur les premières apparitions de taches dans leur région. Les lauréats seront prévenus individuellement.

ABONNEMENTS

Le renouvellement des abonnements aura lieu début janvier 1970. Nous vous prions d'attendre l'envoi de la prochaine note pour en effectuer le règlement.

Cette remarque ne s'applique pas aux abonnés du DEPARTEMENT DE L'EURE qui seront rattachés à partir du 1° janvier 1970 à la nouvelle Station de Basse et Haute Normandie. Cette station couvrira les départements suivants : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime.

Les abonnés de l'EURE voudront bien se référer à la note ci-incluse à leur seul usage.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
p. i.
R. SARRAZIN.

Dernière Note : Bulletin 110 - Novembre 1969.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.
47, Av. Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.